

Axway – Assemblée générale 2020, Mercredi 3 juin 2020

Pierre PASQUIER, Président du Conseil d'Administration, Axway

Mesdames et Messieurs, avant d'ouvrir l'Assemblée Générale mixte 2020 des actionnaires d'Axway, j'aimerais rappeler quelques éléments du contexte lié à la pandémie du COVID-19. Cette crise sans précédent dans le monde a également eu un impact sur notre façon de travailler au sein du Groupe et nous avons dès le mois de mars mis en place un dispositif de pilotage pour assurer la sécurité des collaborateurs et la continuité de l'activité avec nos clients, nos partenaires et l'ensemble de nos parties prenantes.

Slide No.2

Le 7 avril 2020, le Conseil d'Administration a donné délégation au Directeur Général d'Axway pour l'organisation de cette Assemblée Générale, compte tenu de la crise sanitaire. Nous avons retenu le format d'une Assemblée à huis clos, comme beaucoup de sociétés en France. Je déclare ouverte cette Assemblée Générale d'Axway que je présiderai en qualité de président du Conseil d'administration. Cette assemblée à huis clos se tient donc sans la participation physique des actionnaires et des personnes invitées. Nous pouvons maintenant constituer le bureau de cette Assemblée. Les deux actionnaires présents disposant du plus grand nombre de voix acceptant les fonctions de scrutateur sont les suivants : la société Sopra GMT, représentée par Christophe Bastelica, et la société Sopra Steria, représentée par Étienne du Vignaux. Le bureau étant constitué, je propose que Patrick Gouffran, Secrétaire Général d'Axway, soit désigné en qualité de secrétaire de l'Assemblée. Les commissaires aux comptes ne sont pas présents cette année, et cela à titre exceptionnel mais leurs avis seront présentés. Le Directeur Général d'Axway, Monsieur Patrick Donovan, basé aux États-Unis, ne pouvant pas participer à cette Assemblée, a enregistré un message vidéo disponible sur le site Internet de la Société.

Le quorum : le nombre minimum d'actions qui doit être réuni pour tenir cette Assemblée est de 4 250 727, représentant le cinquième des actions ayant droit de vote pour les décisions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire, 5 313 409 représentant le quart des actions ayant droit de vote pour les décisions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Le nombre d'actions inscrites sur la feuille de présence dépasse largement ces chiffres. Par conséquent, le bureau constate que le quorum légal est atteint et que l'Assemblée peut valablement délibérer. Les pièces déposées sur le bureau conformément aux dispositions légales et réglementaires, l'ensemble des documents requis pour cette Assemblée Générale ont été mis à disposition des actionnaires. Nous proposons de ne pas en donner lecture. J'informe enfin l'Assemblée que la Société n'a reçu aucune demande d'inscription de points à l'ordre du jour ou de projets de résolution.

Slide No.3

Voici le déroulement de cette Assemblée :

1. Ordre du jour de l'Assemblée Générale
2. Rapports du Conseil d'administration
3. Rapports des Commissaires aux comptes
4. Questions - réponses
5. Informations sur les résolutions et résultats des votes
6. Clôture de l'Assemblée Générale Mixte

Et je donne la parole à Patrick Gouffran pour la lecture détaillée de l'ordre du jour.

Patrick GOUFFRAN, Secrétaire Général, Axway

Merci, Monsieur le Président. Je rappelle avant de procéder à la lecture de l'Ordre du Jour que Patrick Donovan, Directeur Général d'Axway, n'ayant pu être présent, une vidéo de présentation de l'activité en 2019 et de sa stratégie a été enregistrée et diffusée sur le site Internet de la Société à la page Assemblées Générales. A également été publié le 23 avril un communiqué de presse accessible sur notre site Internet, contenant toute l'information utile permettant d'évaluer à ce jour l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'activité d'Axway. Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Internet sur lequel sera publié tout nouvel élément d'information.

Slide No. 5

Les avis de convocation sont parus au bulletin des annonces légales obligatoires du 27 avril 2020 et du 15 mai 2020.

Slide No. 6

L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant.

Assemblée Générale Ordinaire : 11 résolutions relevant des compétences de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Résolution 1 : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 – Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement,

Résolution 2 : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

Résolution 3 : Affectation du résultat de l'exercice,

Résolution 4 : Somme fixe annuelle à allouer aux membres du Conseil d'administration,

Résolution 5 : Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration,

Résolution 6 : Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général,

Résolution 7 : Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration,

Résolution 8 : Approbation des informations visées au I de l'article L.225-37-3 du Code de commerce,

Résolution 9 : Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Pierre Pasquier, Président du Conseil d'administration,

Résolution 10 : Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Patrick Donovan, Directeur Général,

Résolution 11 : Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce.

Slide No. 7

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire. 7 résolutions.

Résolution 12 : Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier), et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange,

Résolution 13 : Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec suppression de droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier,

Résolution 14 : Autorisation d'augmenter le montant des émissions,

Résolution 15 : Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour procéder, au profit de salariés et de mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe, à des émissions de bons de souscription et/ou d'acquisitions d'actions remboursables (BSAAR), avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires,

Résolution 16 : Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail,

Résolution 17 : Mise en conformité des statuts avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur et simplification de la rédaction,

Résolution 18 : Références textuelles applicables en cas de changement de codification.

Slide No. 8

Et enfin, dernière résolution relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Résolution 19 : Pouvoirs pour les formalités.

Je vous rends la parole, Monsieur le Président.

Pierre PASQUIER, Président du Conseil d'administration, Axway

Slide No. 10

Eh bien, ce serait le moment de la lecture du rapport du Conseil d'administration. L'Assemblée se tenant à huis clos, il ne sera pas procédé à une lecture exhaustive des rapports du Conseil d'administration, cependant les tables de concordance figurant à partir de la page 271 du Document d'enregistrement universel 2019 disponible sur le site Internet de la Société permettront aux actionnaires de retrouver plus facilement les informations qui peuvent les intéresser plus spécifiquement.

Slide No. 11

Lecture des rapports des Commissaires aux comptes. Les Commissaires aux comptes n'étant pas présents, je donne la parole à Patrick Gouffran pour résumer les conclusions des rapports émis par Monsieur Bruno Pouget du Cabinet Mazars et Madame Sandrine Gimat du Cabinet Aca Nexia.

Slide No. 12

- Rapport sur les comptes consolidés figurant à la page 188 du Document d'enregistrement universel. Dans ce rapport émis le 8 avril 2020, les Commissaires aux comptes expriment notamment une opinion sans réserve sur les comptes consolidés de l'exercice. Ils justifient de leurs appréciations sur les points clés de leur audit (reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux licences et aux contrats de souscription « Customer Managed ») évaluation et dépréciation des écarts d'acquisition, caractère recouvrable des impôts différés actifs, au titre des reports fiscaux déficitaires, et rendent compte de leurs vérifications spécifiques, lesquelles n'ont pas donné lieu à observation. Une observation de nature technique est incluse sur l'application au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS-16 et de son interprétation IFRIC 23
- Rapport sur les comptes annuels figurant à la page 216 du Document d'enregistrement universel. Dans ce rapport émis le 8 avril 2020, les Commissaires aux Comptes expriment notamment une opinion sans réserve sur les comptes annuels de l'exercice. Ils justifient de leurs appréciations sur les points clés de leur audit, évaluation des fonds de commerce, reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux licences, évaluation des titres de participation, et rendent compte de leurs vérifications spécifiques, lesquelles n'ont pas donné lieu à des observations.
- Rapport spécial des commissaires aux comptes figurant à la page 116 du Document d'enregistrement universel. Dans ce rapport, les Commissaires aux comptes vous informent qu'il ne leur a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé, à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale. Ils communiquent les informations relatives à l'exécution au cours de l'exercice écoulé de deux conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

- Les autres rapports émis par les Commissaires aux comptes ne comportent pas d'observation particulière.

Je vous rends la parole, Monsieur le Président.

Questions and Answers

Pierre PASQUIER, Président du Conseil d'administration, Axway

Les actionnaires avaient la possibilité de poser des questions avant l'Assemblée mais nous n'avons reçu aucune question de ce type.

Slide No. 13

Enfin, informations sur les résolutions proposées et le résultat des votes. Je propose de laisser la parole à Patrick Gouffran, secrétaire de l'Assemblée, qui va vous communiquer des informations sur les résolutions proposées et sur le résultat des votes.

Patrick GOUFFRAN, Secrétaire Général, Axway

Slide No. 15

Tout d'abord un rappel des règles relatives au quorum et aux majorités.

Les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire requièrent un quorum du cinquième des actions ayant droit de vote et la majorité des voix (50 %) dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire requièrent un quorum du quart des actions ayant droit de vote et la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Slide No. 16

L'Assemblée se tenant à huis clos, hors présence des actionnaires, les votes mandats et pouvoirs ont été exprimés avant l'Assemblée et jusqu'à hier, mardi 2 juin 2020 à 15 heures, heure de Paris. La feuille de présence arrêtée au 2 juin, 15 heures, fait apparaître les chiffres suivants :

- Nombre d'actions formant le capital : 21 308 766
- Nombre d'actions ayant droit de vote : 21 253 634
- Quorum nécessaire pour l'Assemblée Générale Ordinaire : 4 250 727
- Quorum nécessaire pour l'Assemblée Générale Extraordinaire : 5 313 409
- Nombre de voix représentées : 30 644 599
- La majorité simple (50 % des voix) est de 15 322 300
- La majorité renforcée (2/3 des voix) est de 20 429 733

Slide No. 17

Nous avons donc regroupé les résolutions de façon à proposer une présentation plus simplifiée des résultats des votes.

Premier groupe :

Résolutions 1 à 3 - Approbation des comptes et affectation du résultat

Résolution numéro 1 : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019, faisant apparaître un bénéfice de 14 828 877, 22 €

Résolution numéro 2 : Approbation des comptes consolidés clos au 31 décembre 2019 faisant apparaître un bénéfice net consolidé de 5 405 020, 24 € ;

Résolution numéro 3 : Affectation du résultat de l'exercice 2019.

Slide No. 18

Les résultats des votes sont les suivants : Pour les trois résolutions, ces résolutions sont adoptées avec des scores qui apparaissent sur le visuel.

[Lien vers le communiqué de résultats sur le site web Axway](#)

Slide No. 19

Deuxième groupe de résolutions :

Résolutions 4 à 10 concernant la rémunération des mandataires sociaux (dirigeants ou pas) de la Société

Résolution numéro 4 : Approbation de la somme annuelle fixe de 330 000 € attribuée aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2019 (résolution dite ex post)

Résolution numéro 5 : Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration (résolution dite ex ante)

Résolution numéro 6 : Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général (résolution ex ante)

Résolution numéro 7 : Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration (ex ante)

Résolution numéro 8 : Approbation des informations visées au I de l'article L.225-37-3 du Code de commerce (résolution ex ante)

Résolution numéro 9 : Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice ou attribués au titre du même exercice à Pierre Pasquier Président du Conseil d'administration (résolution ex post)

Et enfin résolution numéro 10 : Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice ou attribués au titre du même exercice à Patrick Donovan, Directeur Général (résolution ex post)

Slide No. 20

Les sept résolutions, résolution 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 sont adoptées avec les scores qui apparaissent sur le visuel.

[Lien vers le communiqué de résultats sur le site web Axway](#)

Slide No. 21

Résolution n° 11 - Programme de rachat d'actions

Renouvellement pour 18 mois de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions au prix maximum de 47 € (hors frais d'acquisition) et dans la limite de 10 % du capital, le jour de la décision. Cette autorisation ne pourra pas être utilisée en période d'offre publique.

Slide No. 22

Le résultat du vote concernant cette résolution : la résolution n° 11 donc est adoptée avec des scores qui apparaissent sur le visuel.

[Lien vers le communiqué de résultats sur le site web Axway](#)

Slide No. 23

Autre groupe de résolutions.

Trois résolutions, résolutions 12, 13 et 14. Ce sont des délégations et autorisations financières

La résolution numéro 12 : Augmentation du capital par émission d'actions ordinaires donnant accès à des actions ordinaires ou des titres de créance (sans DPS) pour une durée de 26 mois avec un seuil de 20 000 000 €.... Et... de 200 000 000 € pour la partie des titres.

Résolution numéro 13 : Augmentation de capital par émission d'actions donnant accès à des actions ordinaires ou des titres de créance sans droit préférentiel de souscription pour une durée de 26 mois avec des seuils de 10 000 000 € et de 100 000 000 € respectivement sur les actions et sur les titres.

Résolution numéro 14 : Limites globales attachées aux deux résolutions précédentes 12 et 13, toujours une durée de 26 mois avec les plafonds des deux résolutions précédentes.

Slide No. 24

Résultat des votes pour ces trois résolutions, donc les résolutions 12, 13 et 14 sont adoptées avec des scores qui apparaissent sur le visuel.

[Lien vers le communiqué de résultats sur le site web Axway](#)

Slide No. 25

Résolutions 15 et 16 - Intéressement des salariés au capital

Résolution numéro 15 : Autorisation pour 18 mois à procéder, au profit des salariés et mandataires sociaux du Groupe, à l'émission de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) représentant 1 % du capital de la Société au jour de la décision du Conseil.

Résolution numéro 16 : Autorisation pour 26 mois à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, par émission d'actions ordinaires de la Société réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise pour un montant maximum de 3 % du capital.

Slide No. 26

Le résultat des votes des deux résolutions est le suivant : les résolutions 15 et 16 sont adoptées avec des scores qui apparaissent sur le visuel.

[Lien vers le communiqué de résultats sur le site web Axway](#)

Slide No. 27

Résolutions 17 et 18 relatives aux modifications statutaires et aux références textuelles

Résolution n°17 : Approbation des modifications statutaires visant à mettre en conformité les statuts avec les lois et réglementations en vigueur et à simplifier la rédaction des articles existants.

Résolution n°18 : L'approbation des modifications des références textuelles applicables.

Slide No. 28

Le résultat des votes pour ces deux résolutions est le suivant : les résolutions 17 et 18 sont adoptées toutes les deux avec des scores qui apparaissent sur le visuel.

[Lien vers le communiqué de résultats sur le site web Axway](#)

Slide No. 29

Et enfin, résolution n° 19 : Pouvoir pour les formalités.

Slide No. 30

Le vote concernant cette résolution fait apparaître que cette résolution n°19 est adoptée avec des scores qui apparaissent sur le visuel.

[Lien vers le communiqué de résultats sur le site web Axway](#)

La présentation des résultats est terminée. Je vous rends la parole, Monsieur le Président.

Pierre PASQUIER, Président du Conseil d'administration, Axway

Slide No. 31

Eh bien, l'ordre du jour étant épuisé, je lève la séance et rappelle que l'ensemble des documents liés à cette Assemblée sont disponibles sur le site Internet de la Société.

Mesdames et Messieurs, ceci conclut la conférence du jour. Nous vous remercions de votre participation. Vous pouvez à présent vous déconnecter.